



FO OBTIENT DU CONCRET!

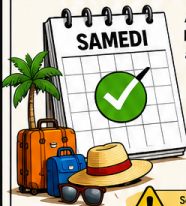
**FO AGIT !
FO REVENDIQUE !
FO DÉFEND !**



VOTRE SAMEDI DE REPOS AVANT LES CONGÉS D'ÉTÉ

UNE REVENDIQUE FO OBTENUE LORS DES NAO 2025

CE QUI CHANGE POUR VOUS



À votre demande, vous pouvez bénéficier d'un **samedi de repos** avant le départ en congés payés principaux, pris entre mai et octobre.

Cette disposition est issue des négociations annuelles 2025 et constitue une avancée concrète pour les salariés.

Seules des circonstances exceptionnelles liées à la continuité de l'activité peuvent justifier un refus.



POURQUOI C'EST IMPORTANT ?



Préparer sereinement votre départ en vacances.



Disposer d'un temps de récupération supplémentaire.



Profiter pleinement de votre période de congés.



Réduire la fatigue avant le départ.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- 1 Faites-en la demande lors de la préparation de vos congés.
- 2 Vérifiez que votre samedi de repos est bien enregistré.
- 3 En cas de difficulté ou de refus, contactez immédiatement vos représentants FO.







FO VEILLE AU RESPECT DES ENGAGEMENTS



Cette mesure n'est pas une faveur. Elle résulte des négociations menées par FO et doit être appliquée conformément aux engagements pris par la Direction.

FO sera particulièrement attentive au respect de ce droit sur l'ensemble du site.

AVEC FO, LES REVENDIQUES ABOUTISSENT

-  Amélioration des conditions de travail
-  Défense des droits des salariés
-  Résultats obtenus par la négociation
-  Accompagnement individuel et collectif



VOUS TRAVAILLEZ LE SAMEDI ?

**PENSEZ À DEMANDER
VOTRE SAMEDI DE REPOS
AVANT VOS CONGÉS D'ÉTÉ !**



**UNE QUESTION ?
UNE DIFFICULTÉ ?**

CONTACTEZ VOS ÉLUS
FO-FGTA CARREFOUR SUPPLY CHAIN



Parlez-en à un délégué FO



Ou scannez le QR code pour nous rejoindre

